

## Équipement Foyer de jeunes travailleurs

### La convention de financement

La convention d'objectifs et de financement de prestation de service est un formulaire simplifié destiné à tous les gestionnaires et/ou porteurs de projet (les associations, les collectivités et les représentants du secteur marchand) désireux d'obtenir une aide financière et technique de la Caf. Elle concerne les demandes de financement du fonctionnement de l'équipement.

Pour obtenir une aide financière de la Caf, il faut :

Une convention type et ses annexes

+

Des pièces justificatives Partenaire

+

Des pièces justificatives Equipement

### Je demande pour la 1ère fois, une convention de financement de prestation de service pour mon équipement FJT, je dois fournir :

- L'autorisation d'ouverture délivrée par l'autorité compétente.
- Le cas échéant, la convention signée entre le partenaire prescripteur et le gestionnaire du Fjt.
- Le projet socio-éducatif accompagné d'un schéma d'évaluation.
- l'organigramme prévisionnel du personnel avec fiches de fonction.
- les copies des diplômes des personnels socio-éducatifs
- Le tableau des salaires prévisionnels (de la 1ère année) pour les fonctions socio-éducative et direction.
- Le budget prévisionnel de la première année de convention.

### Je renouvelle ma convention de prestation pour mon équipement FJT, je dois fournir :

- Une attestation de non changement du justificatif d'autorisation d'ouverture ou l'autorisation d'ouverture délivrée par l'autorité compétente.
- Le cas échéant, la convention signée entre le partenaire prescripteur et le gestionnaire du Fjt.
- Le projet socio-éducatif accompagné d'un schéma d'évaluation.
- Les modifications intervenues depuis la dernière convention sur l'organigramme du personnel (copie des diplômes des nouveaux intervenants) ou une attestation de non changement.

